86 LM 18/3 (1927, 1937 - 1940)

Concours de traction interneréaux.

Remumeration.

CHEMIN DE FER
DE PARIS A ORLÉANS
MATÉRIEL ET TRACTION
Mod. 4178

BUREAU de CLASSEMFNT

B

N° du 340 04

## DOSSIER

COMPTABILITE CENTRALE

PRIX DE REVIENT

PRIX DE REVIENT DE TRACTION
DES TRAINS

Prix de revient des Concurs de Fraction entre réseaux

· Voir le Dossie 35906 Frankon du Jrains. Companisons avec le autre ribert

(9.V. er conferences - Révision des gruis)

### DÉTAIL DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER

Wod. 4178

Raisin parch. 30 k., 40.000 ex. in-4° double. — Cahors, Coueslant (647-6-32)

PIECES DES OU Nº DES OU Nº DES

34004

DES PIECE

CONCOURS de TRACTION entre RESEAUX.

Les prix des concours de Traction sont déterminés suivant une binôme - P= A + BX

La valeur du 1er terme, qui tient compte des dépenses de traction ( non compris le combustible) est revisée s'il y a lieu, par la Conférence des I.C.M.T.

Le 2° terme représente le prix moyen de la tonne du charbon, sur le Réseau de l'Etat pendant l'année précédente.

En conséquence, les prix des concours de traction doivent être modifiés.

- a/ suivant décision de la Conférence des I.C.M.T., en ce qui concerne ne les dépenses de traction autre que le combustible.
- b/ au ler janvier de chaque année, en fonction du prix du combustible indiqué par les Chemins de Fer de l'Etat, pour l'année précédente.

Il convient donc, au commencement de chaque année d'attendre ce dernier renseignement avant d'établir les factures comportant des concours de traction ou de le réclamer s'il ne nous est pas parvenu avant le 31 Mars.

Paris, le 5 Décembre 1927

Le Chef du Bureau de la Comptabilité.

finton

BUREAU de CLASSEMENT

Nº du
30004

Réminération des Concours de Fraction

Révision des grix pour

1940

N' du Sous-dossier Copie pour D(2)-E-I - M. KOLIKOWITZ JA 10 Mai 1941 Bc.m Bc.r Pais, le 10 mai 1941

> Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction (Comptabilité) Région de l'OUEST

> > PARIS

Be.r 340.04

VR MTO 2 n°2227 du 18.4.41

> J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre (référence en marge), par laquelle vous me faites connaître que le prix moyen de la tonne de charbon rendue sur tenders, sur la Région de l'Ouest, en 1940, ressort à 304 f, prix que vous proposez pour l'application, en 1941, de la formule adoptée par la Conférence des I.C.M.T. du 22 juillet 1937, memento N° 249.

20, rue de Rome

du Matériel et de la Traction L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé du Service Général (Comptabilité)

Signé: SINDOU

1 coling of the

PARIS le 18 avril 1941

S.N.C.F.

MATERIEL ET TRACTION

Prix moyen d'une tonne de charbon rendue sur tenders.

MTO C2 - 2227.

Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction de la Région du SUD-OUEST 41 Bd. de la Gare-PARIS -

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le prix moyen de la tonne de charbon rendue sur tenders sur la Région de l'OUEST, en 1940, ressort à 304 fr.

Nous vous proposons ce taux pour l'application en 1941 de la formule adoptée par la conférence des ICMT en date du 22 juillet 1937.

Nous vous serions obligés de nous accuser réception.

> P/Le Chef du Service du Matériel et de la Traction Le Chef de la Subdivision de Comptabilité Signé : ...

De 420.05

Copie pour : B avec prière de Taire le nécessaire en Paris le 25 AVR 1944 LE CHEF DE LA DIVISION DE LA TRACTION

PARIS le 18 avril 1941

S.M.C.F.

MATERIEL ET TRACTION

Prix moyen d'une tonne tenders.

MTO 02 - 2227.

Monsieur le Chef du Servic de charbon rendue sur du Matériel et de la Tracti de la Région du SUD-OUES

41 Bd. de la Gare-PARIS -

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le prix moyen de la tonne de charbon rendue sur tenders sur la Région de l'ouger, en 1940, ressort à 304 fr.

Nous vous proposons ce taux pour l'appl: cation en 1941 de la formule adoptée par la Conférence des ICMT en date du 22 juillet 1937.

Nous vous serions obligés de nous accuser réception.

P/Le Chef du Service du Matériel et de la Traction , Le Chef de la Subdivis on de Comptabilité Signé : ....

Do 420.05

Copie pour : B avec prière de faire le nécessaire en nous tenant au courant. Paris le 25 AVB 1941

LE CHEP DE LA DIVISION DE LA TRACTION

# Trix à appliquer pour les concours traction entre réseaux.

×		
2		
	2	

Années	Pareours trains		Garcows H.L.P		Drix moyen de la tonne de charbon		Observations
	The state of the s	D.E(1)	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	D.E	rendue :	sur tender seau Lat en	
1920	6.57	7.57	4.785	5.785	1919	119.11	(1):
1921	11.09	12.09	7.04	8.04	1920	269.68	S.E = Simple équipe
1922	8.63	9.63	5.81	6.81	1921	187.59	D.E = Double équipe
1923	5.89	6.89	4.45	5.45	1922	96.45	
1924	6.88	7.88	4.94	5.94	1923	129.58	
1925	6.94	7.94	4.97	5.97	1924	131.29	0
1926	6,80	7,50	4,95	3,3	1925	116,62	Prix mobilie suirt proces Verbal ( Ingeiniur en chef du 8-4 66
1927 (1 January 13034)	8,11	9,21	5,70	6,80	1926	160,21	anjeuter of end suc s
1927 (foet au	9,61	11,21	7,20	8,80		- d'	
1928	10,,40	12, "	7,60	9,20	The second second	186,65	
1929	9.44	11,34	7.29	8,87	The second second second second	164, 10	
1930	9.42	11.02	9.11	8.71	1929	154,00	
1931 -	9,90	11,50	7,35	8,95		190,00	
1932	9,69	11,29	4,25	8,85	1931	163,00	
1933	9,18	10,78	6,99	8,59	1932	146,00	
1934	8,73	10,33	6,76		1933		
1935	8,61	10,21	6, 71			127.00	F 7
1936	8,46	10,06	6,63	8,23		122,00	1
1937	8.70	10,30	6,75	8,35	1936	130,00	
1937	13,42	0	11.00	P	/	186,03	taux double iquique suppresses

B - Classement

Rémunération des concours de traction.

Revision des prise pour 1938.

he reporter an Dethin 748.01-818, 25 PII.

Mon Cher Gollègue,

REMUNERATION DES CONCOURS DE TRACTION INTERREGIONS

V.R. MTO G2- 2227 du 20 avril 1938

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre (référence en marge ) par laquelle vous me faits connaître que le prix moyen de la tonne de charbon rendue sur tenders, sur la "Région Ouest", en 1937, ressort à 190 Pr., prix que vous proposez pour l'application, en 1938, de la formule adoptée par la Conférence des I.C.M.T., du 22 juillet 1937, memento N° 249.

Votre dévoué Collègue, LE CHEF DU SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION,

Signé: DAUSSAC

Be-2 Remuneration des concours de traction interréseaux Les taux, applicables à date du 1-7-37, sont indiqués Sur le mements 249 de la conférence des J. C. M.T du 22 Juillet 1939 Soit: parcours trains - p = 8,77 + 0,025 X = pareours H.I. P - p = 8,77 + 0,012 X = Dans ces formules le terme 8,77 tient seulement compte de certoines variations de salaires et de la semaine de 40 4. Il devrait être revisé ( par quel organisme?) pour qui y soit incorposée l'augmentation résultant des allocations temporaires accordées au personnel. Le 2 : terme de trouve rectifié par le prix moyen de la toure de combustible chargée sur tender fixe par la région Ouest: 190 ° contre 186° en 1937. Ce prix de 190° est basé sur les déponses de 1937 : il y aurait pout être lieu d'envilager sa modification en raison de l'augmentation du prix gate mont a sende por s'imposer; rependant en ce qui concerne le Bourstaint à l'apparation à l'ouet la partie d'une faction à l'ouet la principal acculair reception à l'ouet la plant de la proposition de la plant de la pla devant être alley peu usubreux l'opportunité d'une facturation

340 04 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MATERIEL ET TRACTION SOCIETE NATIONALE

OBJET:

prix moyen d'une CHEMINS DE FER FRANÇAIS

tonne de charbon
rendue sur tenders

No MTOC<sup>2</sup> -2227
A rappeler dans la réponse

A Mon Cher Collègue,

MATIONALE

PARIS

PARIS

A Vril

A Vril

A PPROVISION DES COMBUSTIBLES

COMPTABILITÉ - 2: Ben PARIS - 17: REGION OUEST

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le prix moyen de la tonne de charbon rendue sur tenders sur la "Région de l'Ouest", en 1937, ressort à 190 Francs.

Nous vous proposons ce taux pour l'application de 1938 de la formule adoptée par la Conférence des I.C.M.T. en date du 22 Juillet 1937.

Nous vous serions obligés de nous accuser réception.

200

four le Chef du Service du Natériel et de la Traction Le Chef de Division de la Comptabilité

12 M. T. A. (anc. 10) - Cde 7-2.87

Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction de la Région du SUD-OUEST, 4I Boulevard de la Gare PARIS 13ème

34004 10 27 code 1987

COPIE pour M. SARON - Be - d (8) - Mo.m - Mo.r



- REGLERET DES CONCOURS DE TRACTION .-
- Suite au P.V. nº 249 de la conférence des I.C.M.T. du 22 juillet 1937 -

Par suite de l'sugmentation des salaires et de l'application de la semaine de 60 heures, les prix à adopter pour résunération des concours de traction interréseaux, à partir du l'juillet 1937 sont les euivants, le prix moyen de la tonne de combustible chargée sur tender étant fixé à 186 frenos:

- parcours trains : 8, 77 + 4,65 = 15 Pa42

- pardours hout le pied: 8,77 + 2,85 = 11 h,00

Il n'est plue envisagé de teux pour la double équipe, ce teux n'étant pratiquement jamais appliqué.

L'INSPECTEUR PRINCIPAL Chargé du Service Général (Compabilité)

Signé : Carsena

Copie pour: A.B.C.D.E.F.H.I.

#### CONFERENCE DES INGENIEURS EN CHEF DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Réunion du 22 Juillet 1937

4ème QUESTION - MELENTO Nº 249

REMUNERATION DES CONCOURS DE TRACTION INTERRESEAUX -

#### RECTIFICATIF

Ajouter in fine du Memento le paragraphe suivant :

" Les nouvelles formules seront mises en application à dater du <u>ler Juillet 1937. "</u>

#### CONFERENCE DES INGENIEURS EN CHEF DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

Réunion du 22 Juillet 1937

4ème QUESTION

B - Classement

REMUNERATION DES CONCOURS DE TRACTION INTERRESEAUX (Lettre N°245 CH du 8-6-37 de II. HOULEZ).

Les formules utilisées pour le calcul de la rémunération des concours de traction entre les Réseaux sont actuellement les suivantes:

parcours trains en simple équipe : p = 4,80 + 0,03 x

( parcours trains en double équipe

p = 6.40 + 0.03 x

parcours haut-le-pied simple équipe : p = 4,80 + 0,015 x

( parcours haut-le-pied double équipe : p = 6,40 + 0,015 x

Dans ces formules, que l'on peut représenter sous la forme générale A + B x, la signification des coefficients est la suivante:

- A représente les dépenses de traction autres que combustible ,
- B représente la consommation kilométrique de combustible
- x représente le prix moyen de la tonne de combustible chargée sur tender.

Les valeurs des termes A et B n'ont pas été modifiées depuis 1927; la valeur de x est révisée chaque année par le Réseau de l'ETAT.

L'augmentation des salaires et l'application de la semaine de 40 heures ayant apporté une notable augmentation des prix de revient il était normal de modifier les coefficients fixés en 1927 pour les adapter aux conditions actuelles.

De l'évaluation faite par la Commission Spéciale de Comptabilité, il ressort qu'il conviendrait d'adopter les nouveaux taux ci-après :

Parcours trains

p = 8,77 + 0,025 x

parcours haut-le-pied : p = 8,77 + 0,012 x

Dans ces formules il n'est plus envisagé de taux pour la double équipe, ce taux n'étant pratiquement jamais appliqué. La valeur de x serait actuellement de 186 fr.

Les Ingénieurs en Chef sont d'accord sur cette proposition. Ces nouveaux taux seront révisés, le cas échéant, pour 1938.

Les nouvelles formules seront mises en application à dater du 1º5 Juillet 1937